



International Migration Institute
James Martin 21st Century School
University of Oxford



Working Papers

Year 2010

Paper 25

Le cadre discursif du développement. Des discours et actions politiques concrètes, aux répertoires d'action des associations de refoulés

Anaik Pian

IMI does not have a view as an Institute and does not aim to present one. The views expressed in this document are only those of its independent author.

Résumé:

Au tournant de l'année 2006, les côtes sénégalaises deviennent un des points de départ privilégiés des « cayucos » à destination des îles Canaries. Tandis que les accords de réadmission entre l'Espagne et le Sénégal sont au centre des préoccupations diplomatiques, l'argument du développement *versus* contrôle des flux migratoires est repris par le gouvernement sénégalais pour négocier des contreparties auprès des autorités espagnoles. Au-delà de ces négociations politiques, ce papier s'attachera à montrer comment l'argumentaire du développement constitue également un élément central du répertoire d'argumentation des associations de refoulés qui, au Sénégal, cherchent à obtenir une visibilité dans l'arène sociale et à acquérir un certain nombre de ressources.

Auteure:

Anaik Pian

Ater UBO (ARS)/Post Doc URMIS

anaikpian@yahoo.fr

Colloque Mitrans

8 mars 2010

Introduction

Ce papier présente des éléments de réflexion issus d'un terrain mené en février-mars 2008 et en juin-juillet 2008 au Sénégal (dans le cadre du projet Mitrans¹). Cette recherche s'est articulée autour d'un double volet.

Dans un premier temps, je me suis intéressée à la manière dont le cadre discursif « développement/maîtrise des flux migratoires » était mobilisé dans les négociations en matière de lutte contre l'immigration clandestine, entre les pays européens (et notamment l'Espagne) et le Sénégal. En 2006-2007, en effet, les côtes sénégalaises deviennent un point de départ privilégié des « *cayucos* » à destination des îles Canaries. Alors que la réadmission des Sénégalais parvenus sur l'archipel espagnol est au centre des négociations entre l'Espagne et le Sénégal, l'argument du développement est mobilisé par le gouvernement sénégalais pour négocier, en échange de sa collaboration aux opérations de refoulements, des contreparties auprès des autorités espagnoles.

Dans un deuxième temps, je me suis intéressée à la manière dont ce cadre discursif « développement/maîtrise des flux migratoires » était repris au sein des répertoires d'action (C. Tily, 1986), de justification et d'argumentation des associations constituées, en 2006-2007, par des Sénégalais refoulés des îles Canaries.

J'emploie la notion de cadre discursif, plutôt que celle de référentiel, en me référant à la définition proposée par H. Hudébine (2006). L'auteur entend, par cadre discursif, la « grammaire d'arrangements qui ne sont pas nécessairement synonymes d'un accord des partenaires de l'action publique impliqués sur des principes fondamentaux et objectifs communs », mais qui permettent la régulation d'un dispositif.

L'objet de ce papier sera alors de montrer comment la construction des catégories et des discours institutionnels influence le discours des associations de refoulés. Plus précisément, il s'agira de voir en quoi ces discours institutionnels influent sur la manière dont ces associations se positionnent dans l'arène sociale² pour obtenir un certain nombre de ressources matérielles, idéelles et positionnelles.

I- Le cadre discursif du développement au niveau des politiques

En partant de la distinction établie par Vivien Schmidt (2004) entre action publique concrète, discours de coordination et discours de communication, la première partie de ce papier va tout d'abord éclairer la manière dont le cadre discursif du développement est utilisé dans les négociations en matière de lutte contre l'immigration clandestine entre les pays européens et le Sénégal.

¹ Projet ANR, *Migrations de transit en Afrique, dynamiques locales et globales, gestion politique et expériences d'acteurs*, mené avec l'URMIS, l'URMIS-SOLIIS, et l'Institut français d'Afrique du Sud (IFAS). Ce papier est issu de la communication présentée au colloque de clôture *Migrations de transit en Afrique. Dynamiques locales et globales, gestion politique et expériences d'acteurs*, Université de Nice Sophia Antipolis, 10-13 décembre 2009.

² Si, dans la tradition d'Habermas, la notion d'espace public rend compte de l'espace de médiation et de débats entre les individus et l'Etat, la notion d'arène permet plus précisément de faire référence à un « espace de mise en visibilité et de traitement d'un dossier considéré comme problème social ». E. Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2005, p. 16.

Vivien Schmidt distingue, à côté de l'action publique concrète, deux niveaux de discours qui, tout deux, relèvent de la communication politique, mais réfèrent à des enjeux différents. Elle différencie d'une part, le discours de coordination qui renvoie à la construction, par les acteurs politiques, d'un programme à partir d'un langage institutionnel et d'un cadre communs ; et d'autre part, le discours de communication qui vise à convaincre l'opinion publique, à travers des arguments cognitifs et normatifs, du bien fondé et de la nécessité des politiques mises en place dans le processus de coordination.

Cela dit, qu'en est-il du cadre discursif du développement au niveau des discours de communication ainsi que des discours de coordination ?

- Discours de communication et de coordination : le politiquement acceptable

Aujourd'hui, la conditionnalité de l'aide au développement aux objectifs du contrôle des flux migratoires figure comme un principe régulièrement réitéré par les pays européens, tant au niveau bilatéral³ que multilatéral (Sommet européen de Séville en juin 2002, Conférence euro-africaine de Rabat, Plan Afrique 2006-2008 du gouvernement espagnol, Conclusions des différents conseils européens, sont parmi les exemples).

La Commission européenne, en outre, pointe régulièrement la pauvreté et le sous-développement dans les pays départ comme étant des causes et facteurs essentiels de l'immigration clandestine :

« (...) Dans le contexte des politiques et programmes en matière de coopération au développement, l'UE continuera à étudier les facteurs de départ favorisant l'immigration clandestine, tels que la pauvreté, le chômage, les conflits, la dégradation de l'environnement, la mauvaise gouvernance, l'accès insuffisant à l'éducation, la santé, etc. ».⁴

Les déclarations officielles semblent partir de l'hypothèse, tenue pour acquise, que le développement des pays d'origine permettrait de réduire l'émigration. Or, de nombreuses études ont montré que les liens entre migrations et développement ne peuvent être réduits à une corrélation mécanique de cause à effet, même si la précarité économique peut inciter à rechercher ailleurs un avenir meilleur (J.-P. Guegant, 1996). Mais, comme le rappelle M. Edelman (1991), l'association d'une solution à un problème donné confère une forme rationnelle au discours politique, au-delà des contradictions qu'il revêt souvent et que cherche à euphémiser le langage politique. Or, ici, l'on peut se demander si le discours politique associant migrations et développement ne relève pas d'une contradiction dès le départ.

Car d'un côté, les pays européens semblent concevoir la pauvreté comme un facteur décisif stimulant l'immigration clandestine⁵. De l'autre, ils conditionnent l'aide au développement à la coopération des pays tiers en matière de lutte contre l'immigration clandestine. Or, la remise en cause par l'Union européenne de son aide au développement au motif d'une coopération insuffisante des pays tiers en matière de gestion des flux migratoires, ne risque-t-elle pas

³ Ainsi, le 23 septembre 2006, un accord franco-sénégalais est signé à Dakar entre le ministre de l'intérieur français (alors Nicolas Sarkozy) et le président sénégalais, Abdoulaye Wade. En échange d'une coopération policière franco-sénégalaise renforcée au large des côtes sénégalaises et de mesures visant à accélérer le rapatriement des Sénégalais en situation irrégulière en France, l'accord prévoit de faciliter l'obtention de visa pour certaines catégories de Sénégalais (hommes d'affaires, sportifs, artistes, étudiants sous certaines conditions). Dans le même temps, la France s'engage à accorder 2,5 millions d'euros pour le développement du pays.

⁴ COM (2006) 402 final. Communication de la commission européenne datée de juillet 2006.

⁵ Pour une critique plus détaillée, que nous ne pouvons faire ici, cf. A. Pian, « Lutte contre l'immigration clandestine et développement », Communication au colloque *Le développement, une réponse aux migrations ?*, SSAE, Paris, septembre 2009.

précisément, si l'on suit son répertoire d'analyse, d'accentuer la pauvreté et, partant, d'accentuer la pression migratoire ? L'on s'orienterait ainsi vers un effet contraire au but recherché, à moins que cette rhétorique ne soit rattachée à d'autres enjeux. En effet, présenter l'aide au développement comme une réponse aux causes des migrations apparaît plus politiquement acceptable que de la présenter comme une manière de négocier la mise en place de dispositifs policiers, à l'instar de ce que mentionnent en aparté plusieurs acteurs institutionnels rencontrés au Sénégal.

Qui plus est, aujourd'hui, l'aide au développement accordée par l'Union européenne reste en deçà des niveaux nécessaires à l'obtention de résultats concrets⁶ (cf. également le Plan Afrique 2006-2008 de l'Espagne). Les déclarations des pays européens en matière d'aide au développement semblent dès lors mettre en évidence un décalage - ce qui, en soi, est un processus récurrent - (H. Hudébine, 2006) entre discours de communication, de coordination et action publique concrète.

C'est pourquoi, au-delà des « politiques telles qu'elles s'énoncent par le haut » (Fassin, 2004, p. 259), je me suis très vite intéressée aux positions et représentations des acteurs politiques sur le terrain.

- Des discours ambigus : de l'officiel à l'officieux

A Dakar, les diplomates des pays européens rencontrés se montrent peu convaincus de l'efficacité du développement (comme de sa déclinaison en termes de co-développement) en matière de lutte contre l'immigration clandestine : « *Aujourd'hui, le développement est un concept à la mode. On ne sait pas trop ce que c'est et ça n'a pas empêché la crise de l'été 2006 !* » souligne ainsi un diplomate.

A la délégation européenne, certains déplorent le défaut de directive claire au niveau du siège européen même si, après l'urgence de l'été 2006, la commission européenne a accordé un crédit de 1,8 millions d'euros dans le cadre d'un mécanisme d'intervention rapide de six mois⁷.

Or, comme le montre H. Hudebine (2006) dans un autre contexte, on peut se demander si ce manque de lignes directrices bien définies, que ressentent les diplomates rencontrés, ne constitue pas en soi un mode de régulation. En effet, un diplomate espagnol ne cache pas qu'en 2006-2008, les négociations menées avec les autorités sénégalaises au sujet de la réadmission des Sénégalais parvenus en « *cayucos* » aux îles Canaries relèvent d'arrangements ad hoc qui permettent de s'ajuster aux besoins de main d'œuvre de l'Espagne, mais aussi de prendre en compte les contraintes du calendrier politique sénégalais en période de campagne électorale⁸. Sous couvert d'anonymat, ce même diplomate reconnaît que la politique d'aide au développement de l'Espagne ne procède pas, au Sénégal, d'un calendrier bien défini. Pour l'heure concède-t-il, elle relève plutôt d'une forme de « récompense » permettant de compenser le déploiement de Frontex⁹ et des patrouilles de la Guardia civil dans les eaux territoriales

⁶Cf. C. Rodier (2002).

⁷Orienté autour du « renforcement des capacités de gestion et de lutte contre la migration irrégulière au Sénégal », le projet est mené en collaboration avec l'OIM (Organisation internationale pour les migrations), l'ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) et la coopération espagnole

⁸Les refoulements des îles Canaries sont en effet plutôt mal perçus par l'opinion publique qui met alors en cause l'attitude du gouvernement sénégalais.

⁹Agence Européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures de l'Union européenne : visant à renforcer les contrôles au niveau des zones maritimes, terrestres mais aussi aériennes, celle-ci est créée en 2004.

sénégalaises, ainsi que les refoulements des îles Canaries vers le Sénégal. Pourtant, dans le Plan Afrique 2006-2008, l'Espagne s'engage à augmenter le montant de son aide au développement.

D'une manière générale, les représentants des pays européens rencontrés admettent qu'« *il n'y a pas de solution au problème complexe de l'immigration clandestine* » mais seulement des « *réponses qui peuvent être apportées* »¹⁰. Mais, comme le note H. Hudebine (2006), le fait que les acteurs ne croient pas au discours de coordination qu'ils relaient officiellement importe peu, du moment que ce scepticisme n'est pas affiché publiquement et que la règle d'apparence de cohérence est respectée.

Une analyse en termes de *policy transfer*, telle qu'elle est développée dans l'analyse des politiques publiques internationales, permet d'éclairer, jusqu'à un certain point, les enjeux gravitant autour du développement (et notamment sa conditionnalité aux objectifs du contrôle migratoire)¹¹. Bien que je n'aurai pas le temps de m'y attarder ici, je dirai simplement que, dans le contexte du Sénégal, les processus à l'œuvre au niveau du transfert idéologique sont ambigus dans la mesure où les pays tiers ne semblent pas plus convaincus que les pays européens de l'efficacité des programmes de développement, qu'ils défendent pourtant tambour battant. De fait, l'argumentaire du développement semble surtout fonctionner sur le mode d'une coalition discursive (B. Jobert, 2001) entre les pays européens et le Sénégal. Cette coalition suppose, certes, une définition commune de la situation (ici, les pays européens comme le Sénégal s'alignent officiellement sur cet argument comme moyen de lutter contre l'immigration en incitant les populations à rester dans leur pays d'origine). Pour autant, elle n'implique pas nécessairement le partage d'un même système de valeurs ou de croyance, chaque partenaire étant avant tout tourné vers la poursuite d'intérêts propres - et parfois divergents - (B. Jobert (2001) cité in H. Hudebine (2006)). Le Plan Reva est à cet égard exemplaire.

- Le Plan Reva ou la « construction des gestes comme solution »

Au lendemain des événements de Ceuta et Melilla et du rapatriement au Sénégal de plusieurs centaines de Sénégalais, le président sénégalais Abdoulaye Wade promet - tant sur la scène nationale qu'internationale - un vaste programme de développement du nom Plan REVA (Retour vers l'Agriculture). Ce programme qui, officiellement, vise à moderniser l'agriculture du pays afin d'offrir des débouchés aux jeunes Sénégalais et de les inciter à rester au Sénégal, reçoit le soutien financier de l'Espagne en contrepartie de la réadmission des Sénégalais parvenus aux îles Canaries (A. Pian, 2009).

A travers ce plan, le président sénégalais mobilise le cadre discursif du développement pour négocier des fonds financiers qu'il ne manque pas de mettre en avant sur la scène publique, notamment en période de campagne électorale. Ici, l'aide au développement devient un enjeu de premier plan dans l'obtention de ressources matérielles et dans la recherche d'une popularité

¹⁰ De surcroît, des diplomates se demandent si le gouvernement sénégalais a vraiment intérêt à lutter contre les passages clandestins en Europe. Selon eux, des rivalités interfèrent entre les ministères qui, chacun, cherche à s'imposer comme un interlocuteur privilégié auprès des pays européens.

¹¹ Le concept de *policy transfer* renvoie au processus par lequel « la connaissance des politiques, des arrangements administratifs, des institutions et des idées dans un système politique (passé ou présent) est employée dans le développement de politiques, d'arrangements administratifs, d'institutions et d'idées dans un autre système politique ». Ces transferts se déclinent selon des modalités variées, allant du transfert idéologique et de l'imposition d'une certaine vision du monde (*lesson transfer*) à un transfert *contraint* (obligations découlant d'un traité) jusqu'à un transfert *coercitif* (impositions directes s'accompagnant de conditionnalité). F. Channac (2006)

au niveau national. Mais le décalage est flagrant entre ces discours de communication et l'action publique concrète.

Tout d'abord, l'Agence du Plan REVA tarde à se mettre en place. Ses responsables, qui reconnaissent un démarrage difficile, ne cachent pas, hors micro, l'existence de pressions politiques pour que les zones sélectionnées recourent telle ou telle circonscription électorale, sans considération pour la qualité de la terre. Dans le même temps, plusieurs experts indépendants émettent de fortes critiques quant à l'aspect technique du projet et ses contradictions avec la politique agricole du gouvernement¹².

De la même façon, les acteurs politiques représentant les pays européens au Sénégal se montrent très sceptiques à l'égard du Plan Reva¹³. Pour ne prendre qu'un seul exemple, un diplomate espagnol pense que le Plan Reva permettra au mieux de créer 2000 emplois. Ce chiffre apparaît dérisoire, aussi bien au regard du montant du soutien financier de l'Espagne à ce programme qui, en 2008, est de l'ordre de 10 millions d'euros, qu'au regard des déclarations officielles du gouvernement sénégalais

Le plan REVA semble ainsi participer du processus de « construction des gestes comme solution » (M. Edelman, 1991) qui, en prenant la « forme d'une réponse à un problème » (et seulement la forme) permet surtout aux acteurs en présence de mettre sur table les cartes qu'ils ont à marchander. Or, à un autre niveau, le cadre discursif du développement est également repris par les associations constituées, en 2006-2007, par les nombreux Sénégalais refoulés des îles Canaries¹⁴. Ce point constituera la deuxième partie de ce papier.

II. Le couple migrations/développement au cœur du répertoire discursif des associations de refoulés

Mon propos se centrera plus particulièrement sur l'association nationale des rapatriés d'Espagne, constituée par des Sénégalais refoulés des îles Canaries. En m'inspirant de la *frame perspective*¹⁵ attentive à la production des « cadres »¹⁶ et au « travail de signification » dans les arènes sociales, je vais m'attacher à montrer comment les dirigeants de cette association indexent leur répertoire d'argumentation sur les « grammaires de la vie publique » (D. Céfaï, 2001). Mais avant tout chose, il faut commencer par rapidement retracer la genèse de cette association ainsi que le contexte socio-politique dans lequel elle prend place.

Entre dissidence et cooptation

¹²Entretiens menés en 2008 à Dakar et à Mbour avec des ingénieurs agronomes sénégalais et étrangers.

¹³Il en va de même concernant la population sénégalaise. Le slogan 'REVA=Rêver' qui s'est popularisé en témoigne.

¹⁴Dans le langage courant, le terme de « rapatriés » est souvent employé en place et lieu de « refoulés ». Dans le cas des Sénégalais qui, parvenus aux îles Canaries, sont renvoyés au Sénégal, il s'agit d'un point de vue juridique, de refoulements aux frontières plutôt que de rapatriements. C'est pourquoi nous employons le terme de refoulés.

¹⁵Dérivée de la *frame analysis* (Goffman), cette perspective théorique se démarque de la théorie de la mobilisation des ressources (RMT).

¹⁶Les cadres de l'action collective renvoient aux « 'ensembles de croyances et de significations orientées vers l'action' qui 'inspirent et légitiment les activités et les campagnes' des segments organisationnels d'un mouvement social » (D. Snow, 2001, p. 28). Si les cadres se définissent dans le cours de l'interaction à partir d'un panel de répertoires disponibles, ils sont à replacer dans le contexte macro-social (culturel, politique, institutionnel) qui influe leur construction et mise en forme. .

Les premiers charters en provenance des îles Canaries atterrissent à l'aéroport de Dakar à la fin du mois de mai 2006¹⁷. Très remontés contre le gouvernement sénégalais accusé de « trahison », les refoulés clament leur mécontentement devant le parvis du palais présidentiel. Après des heurts avec la police, les manifestants sont sommés de formuler une audience écrite s'ils souhaitent être reçus par le président Abdoulaye Wade. En juin, les refoulés dont les rangs se sont amplifiés, manifestent violemment à Yarakh¹⁸ et, avec le soutien d'une partie de la population, barrent la route principale en incendiant des pneus de voiture. Des affrontements éclatent avec les forces de l'ordre et deux leaders sont arrêtés. Parmi eux, le futur président de l'association nationale des rapatriés d'Espagne qui purge près de trois semaines de prison avant d'être libéré. Tandis que la tension sociale s'accroît, les refoulés, enjoins par le gouvernement à désigner des porte-paroles, sont finalement reçus par Abdoulaye Wade au mois de septembre. Le futur président de l'association nationale des rapatriés, qui intervient au nom du groupe de Yarakh, fait le récit de sa première prise de parole publique :

« Ce jour là, j'ai parlé mais pas tellement... J'étais un peu impressionné... Après j'ai expliqué : vous, monsieur le président, avec tout le respect qu'on vous doit, nous nous sommes des jeunes et depuis 2000 nous votons pour Wade. Lorsque le gouvernement d'alternance était venu, l'espoir des jeunes était gâté. Car c'est Wade qui nous disait, lorsque j'arrive au pouvoir, je vais donner du travail à tous les jeunes. Mais, nous n'avons pas trouvé du travail. Et c'est à cause de ça que nous avons laissé notre pays pour aller en Espagne. On est fier d'être des Sénégalais... Même quand on nous tue... On ne laissera jamais notre nationalité sénégalaise... J'ai expliqué au gouvernement, nous, on veut réussir seulement, si on trouve du travail ici on ne va pas partir... Après, des gens ont applaudi ».

Très vite, le futur président de l'association s'impose en leader : si son arrestation participe de la construction de son image médiatique et charismatique, par la suite, il apprend à ménager les susceptibilités politiques en affichant son soutien au gouvernement et en insistant, dans ses discours publics, sur des symboles patriotiques forts, à l'image de la fierté nationale. Au cours de cette première grande réunion qui se déroule en présence de représentants des ministères de l'Intérieur et de la Jeunesse, le président sénégalais annonce des possibilités de financement de projets pour les refoulés et surtout, la signature imminente, avec le gouvernement espagnol, d'un accord sur des contrats de travail saisonniers. Le chef de l'État invite alors les refoulés à créer une association nationale, composée de délégués régionaux. Trois d'entre eux siégeront au sein de la Commission chargée du tirage au sort des bénéficiaires de ces contrats de travail espagnols. Afin de procéder à une élection, l'auditoire est convié à se rendre à la foire internationale. Les tensions s'accroissent entre les refoulés, chacun faisant valoir la légitimité de sa candidature tandis que d'autres sont accusés d'imposture opportuniste. Sous l'attrait des contrats de travail, le gouvernement sénégalais impulse ainsi la création d'une association qui, d'emblée, se trouve en partie cooptée. Le mécontentement des leaders est canalisé et ce qui aurait pu émerger comme une cause collective, laisse place à des dissensions entre ceux qui sont intégrés dans la direction de la structure et ceux qui s'en trouvent exclus.

Les membres du bureau de l'association nationale des rapatriés d'Espagne ont d'ailleurs tous obtenu des contrats de travail espagnols qu'ils ont remis à des membres de leur famille, ne pouvant partir eux-mêmes en Espagne¹⁹. Se voulant discrets sur ces obtentions, les intéressés se

¹⁷ En 2006, près de 6000 Sénégalais seront refoulés des îles Canaries.

¹⁸ Banlieue de Dakar, zone côtière.

¹⁹ Alors que dans un premier temps, le président sénégalais affirme, en pleine campagne électorale, que ces contrats pourront bénéficier aux refoulés, très vite, le gouvernement revient sur cette affirmation. Les intéressés, désormais fichés au niveau du fichier Schengen, ne peuvent plus se rendre légalement en Europe. Pour étouffer l'affaire, le directeur de l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes propose alors aux personnes rapatriées de choisir un membre de leur famille pour partir à leur place.

défendent de toute cooptation. Malgré les critiques de nombreux autres refoulés qui se sentent lésés, les membres du bureau se posent en garant de la transparence des procédures, alors même que la presse polémique régulièrement sur l'existence de passe-droits ainsi que sur la nébulosité du dispositif qui se déroule comme suit. A partir d'une liste répertoriant les rapatriés du Maroc et les refoulés des îles Canaries, la Commission constituée par le gouvernement procède à une présélection de candidats tirés au sort, en étant censée respecter le profil de main d'œuvre recherché par l'Espagne ainsi qu'une répartition géographique équitable. Les entreprises espagnoles organisent ensuite les recrutements à partir de cette base. En janvier 2007, 73 Sénégalais sont ainsi recrutés. Bien que le BIT soit impliqué dans la sélection et la formation des candidats, son rôle reste secondaire. L'ambassade espagnole à Dakar reconnaît n'avoir aucun moyen de contrôle sur les procédures ayant cours, mais elle semble plus préoccupée par le taux de non retour des travailleurs saisonniers – qui disparaissent souvent avant la fin de leur contrat –, que par la transparence des recrutements²⁰.

Si les dirigeants de l'association ont bénéficié des contrats de travail espagnols, ils figurent aussi parmi la vingtaine de refoulés ayant obtenu, en 2007, des financements de la part de l'OIM dans le cadre d'un programme de soutien à la « réinsertion sociale des rapatriés et des candidats potentiels »²¹. En collaboration avec les ministères de la Jeunesse, de l'Emploi et de l'Intérieur, l'OIM finance au total près de 70 projets. A la suite d'une formation d'une quinzaine de jours, les bénéficiaires reçoivent des fonds financiers et un apport en matériel pour un montant variant entre 1 et 4 millions CFA. Un membre du bureau développe un commerce de pièces détachées pour les deux roues tandis qu'un autre ouvre une quincaillerie.

Une fois de plus, les membres du bureau cherchent à rester discrets sur ces attributions et délèguent à un proche la gestion de leur projet. Si cette discrétion rejoint une stratégie d'évitement pour se soustraire aux exigences de redistribution des ressources, très présentes dans la société sénégalaise, les intéressés sont également conscients que leur légitimité de porte-parole, déjà contestée, serait encore plus fragilisée si la nouvelle se répandait de trop. Certains d'entre eux, d'ailleurs, sont persuadés que le gouvernement n'est pas étranger au fait qu'ils aient été sélectionnés par l'OIM : « *c'était une manière pour qu'on reste tranquille !* » concède l'un d'eux.

De fait, l'association nationale des rapatriés mobilise un discours qui, en respectant les formes conventionnelles, s'aligne sur le cadre discursif dominant. Comme le soulignent Jean-Paul Payet, Frédérique Giuliani et Denis Laforgue (2008), les acteurs faibles sont plus ou moins contraints de se conformer – du moins en apparence – « au cadre normatif d'acceptabilité de la voix » s'ils veulent être audibles et obtenir une certaine reconnaissance dans l'arène sociale. Reste alors à éclairer le processus de construction de leur discours.

- Double discours et alignement circonstancié des cadres

²⁰En février 2008, afin de remédier à la « fuite » des travailleurs saisonniers, l'Espagne impose, après d'âpres négociations avec le gouvernement sénégalais, le recrutement d'un contingent d'environ 750 femmes pour la cueillette des fraises. Leur contrat est censé être renouvelable pendant 3 ou 4 ans, sous condition du retour au Sénégal au terme de chaque saison. Si ces procédures sont respectées, un permis de séjour de plus longue durée pourrait être délivré aux intéressées au terme de 5 ans. La campagne de recrutement est fortement médiatisée par le gouvernement sénégalais qui diffuse des spots publicitaires télévisés. Toutefois, les accusations selon lesquelles les Sénégalaises sélectionnées seraient membres du parti ou auraient acheté leur contrat, sont récurrentes dans la presse. Alors que par ces nouvelles dispositions, les autorités espagnoles pensaient pouvoir réduire le taux de non-retour, celui-ci reste élevé. A la fin de l'année 2008, l'Espagne remet ainsi en cause le renouvellement de ces accords avec le Sénégal, qui existent par ailleurs avec le Maroc.

²¹Entretien à l'OIM, Dakar, juin 2008.

Au lendemain de sa création, l'association nationale des rapatriés engage, soutenue par le gouvernement, une campagne contre l'immigration clandestine. Se déplaçant dans plusieurs localités fortement touchées par les départs en pirogues, elle appelle, à cette occasion, la population à renouveler sa confiance aux autorités.

En juin 2008, l'association effectue de nouvelles démarches en vue d'organiser une autre journée de sensibilisation. Les processus de diagnostic (analyse des causes d'un problème) et de pronostic (propositions de solutions pour y remédier)²² mobilisés pour promouvoir cette journée auprès de financeurs (OIM, Ambassades des pays européens, ministères sénégalais) témoignent d'un alignement sur les cadres discursifs dominants. Le développement est en effet présenté comme le remède à l'immigration clandestine. Lors d'un entretien, un délégué de région promeut ainsi cette journée :

« ... raison pour laquelle, nous, les rapatriés d'Espagne, on a initié de faire une journée nationale de l'immigration qui a pour objectif global de contribuer à la recherche de solutions durables et efficaces afin de stopper les flux clandestins... Et de relancer la réflexion sur les stratégies alternatives de fixation des jeunes sur le territoire, à travers le développement. Donc on a invité toutes les ONG, les Ambassadeurs et nous-mêmes pour qu'on trouve une solution ». Et un autre d'ajouter : « On va faire une réflexion pour dégager des paramètres qui vont constituer un document stratégique qu'on pourra remettre au ministère ».

Le préambule écrit du projet, rédigé dans le but de solliciter des fonds auprès des autorités sénégalaises et de l'OIM, commence par louer les mérites du président sénégalais ayant su négocier un « *partenariat équilibré* » avec l'Europe en matière de gestion des flux migratoires. En aparté, cependant, les dirigeants de l'association sont très critiques sur la politique menée par le chef d'État, l'accusant d'inertie dans les mesures promises pour aider à la « réinsertion » des refoulés. Pas plus que la majorité de la population d'ailleurs, ils ne croient au plan REVA. Un membre du bureau concède ainsi :

« Moi, je critique le gouvernement mais je travaille avec lui (...). On ne voulait pas aussi dire de grande bêtise et que le gouvernement soit fâché, mais le gouvernement du Sénégal n'a fait... Aucun effort depuis que nous sommes revenus. Des fois, il dit des projets, comme Reva ou Goana... Mais, tout ça, ce n'est pas la réalité quoi... Ils font de la politique sur les télés pour donner de l'information seulement... ».

Ce double discours – selon qu'il s'effectue dans la sphère privée ou dans l'arène publique – met en saillance les « bricolages de sens » D. Céfaï (2001, p. 58) qui s'ajustent aux enjeux de la situation et aux interlocuteurs²³ : ici, et comme le souligne D. Céfaï (*ibidem*), « le cadrage des messages est indissociable de celui des auditoires ». Mais le répertoire d'argumentation mis en avant par l'association mobilise également un « système actanciel de dénonciation » (L. Boltanski Luc, Y. Darré et M- A. Schiltz, 1984) imputant aux pays européens la responsabilité de l'immigration clandestine. Un délégué de région fait ainsi le récit d'une rencontre organisée

²² Comme l'a montré la *frame perspective*, ce double processus est constitutif des opérations de cadrage.

²³ Analyser la manière dont les cadrages des discours s'ajustent au cours de l'interaction et aux processus d'identification situant les acteurs en présence, implique de s'intéresser aux processus de construction de sens, plutôt que de rechercher la vérité – bien difficile à définir – d'un discours en soi. Cela ne signifie donc pas que les discours tenus au sociologue – et recueillis par lui sur le terrain – seraient plus « justes » ou plus « vrais » que ceux qui pourraient être tenus à d'autres. Le sociologue lui-même est inévitablement pris dans un ensemble d'identifications qui influent la relation d'enquête. Mais le chercheur ne doit pas seulement être attentif au contexte de production des discours, il doit faire de ce contexte un élément clé de l'analyse.

avec un député européen, par l'intermédiaire d'une association d'aide au développement basée à Dakar :

« On a discuté ensemble et on a évoqué beaucoup de choses. Le député nous demande ce qu'on veut, et qu'est ce qui peut arrêter l'immigration clandestine. On a dit voilà : les années passées la mer était bonne, on a gagné notre vie ici. On ne veut pas laisser notre mer (ou mère ?) pour tenter l'immigration clandestine. Mais aujourd'hui, les pays africains sont mal gouvernés. Ils ont signé des accords avec les pays européens, les bateaux de pêche sont nombreux aux larges de nos côtes et ont attrapé tous les poissons. Nous, on pêche dans les profondeurs de 300 mètres maximum. Eux, ils vont jusqu'à 1000 mètres (...). La mer en ce moment est noyée. Les années passées, si on retourne une pirogue dans une famille, elle va satisfaire tout. A manger, santé, toutes les dépenses. Mais aujourd'hui, 5 pirogues ne suffisent pas à combler les besoins. Regarde, les pirogues sont là. Personne ne veut aller car les pirogues sont chères. Tu as acheté le carburant, et tu ne vas même pas le rembourser avec ta pêche. Donc nous, on lui a dit qu'on voulait actuellement l'émigration. Il a dit que lui, ce n'est pas possible. Il nous dit que tout le monde ne peut pas aller en Europe, c'est vrai. Mais nous, on ne peut pas rester avec les mains vides. Si vous nous amenez ici des projets concrets, on travaille. Car on sait très bien que personne ne peut venir pour développer ici sans les Cayarois. Mais il faut des moyens concrets (...). Toutes les ressources ici, les Espagnols les ont attrapées. Il y a plein de bateaux espagnols qui viennent prendre les crevettes. (...) Nous qu'est ce qu'on va faire ? Si l'Espagne reste en Espagne, nous, on travaille ici. Mais quand l'Espagne est là pour prendre nos ressources ici, nous nous prendrons toujours les pirogues pour aller là-bas ».

La rhétorique mobilisée dans ce discours s'articule autour d'une double opposition : la première, temporelle, est formulée autour de la diachronie entre un « avant » et un « après » se référant aux accords de pêche signés avec l'Espagne²⁴ ; la seconde, spatiale, s'articule autour de la dualité « Espagne » / « Sénégal » et est reprise dans les deux dernières phrases à travers la dialectique « ici », « là » et « là-bas ». Le recadrage du discours du délégué de région par rapport aux accusations habituellement portées à l'encontre de l'immigration clandestine opère par un retournement de la situation à un double niveau. Tout d'abord, le discours tenu dédouane l'illégitimité – et l'illégalité - des actes des Sénégalais ayant tenté de se rendre clandestinement aux îles Canaries en attribuant la responsabilité à l'Espagne qui, en s'accaparant les ressources présentes sur le territoire sénégalais, contraint la population à l'émigration. Dès lors, c'est l'Espagne qui est priée de rester chez elle, si elle ne veut pas que les Sénégalais viennent à elle, du moins en pirogues. Les refoulés sont ainsi présentés comme « victimes », et non plus comme « coupables »²⁵ du voyage clandestin. Au cours de cette rencontre, sont également évoquées des alternatives qui permettraient aux Sénégalais de rester travailler chez eux. Les projets d'usine de glace, d'un centre de formation de pêche et d'une meilleure collaboration avec les bateaux de pêche espagnols sont évoqués. Mais, à travers le centre formation, le délégué de région confie, au détour d'une phrase, qu'il vise avant tout les contrats saisonniers espagnols : *« Parce qu'à ce moment, Zapatero est venu pour signer un accord de 700 pêcheurs sénégalais pour partir en Espagne. Moi, j'ai dit parfois les pays européens ont besoin de pêcheurs sénégalais. Donc si on a trouvé ici une école de formation, quand les pays auront besoin de pêcheurs, ils vont venir chez nous ».*

Ainsi, sous couvert des discours sur le développement et la promotion de projets de formation, l'émigration demeure en partie l'objectif visé, à travers notamment l'obtention de contrats de

²⁴Dans le Plan Afrique 2006-2008, l'Espagne accorde, en sus de l'aide conditionnelle au développement, une place importante aux investissements et à l'implantation d'entreprises espagnoles en Afrique, notamment dans les domaines de la pêche et des ressources énergétiques.

²⁵Coupables du point de vue des pays européens, mais aussi du gouvernement sénégalais qui, en 2006, poursuit des Sénégalais en justice pour « émigration illégale ». Dans les faits cependant, ce sont surtout les organisateurs qui risquent la prison ferme.

travail espagnols. Mais, plus que de partir eux-mêmes travailler en Europe – dans des conditions somme toute précaires –, les membres du bureau voient plutôt, à travers ces attributions potentielles, un moyen de conforter leur position et leur popularité au Sénégal. L'on voit une fois de plus ici comment l'argument du développement fonctionne comme un cadre discursif contraint, incontournable en termes d'obtention de ressources matérielles et positionnelles - mais utilisé à d'autres fins.

- Mises en scène dramaturgiques

Les dirigeants de l'association, par ailleurs, n'ont pas seulement appris à ajuster le contenu de leurs discours, mais ils savent jouer sur leur mise en scène en se prêtant aux exigences du répertoire dramaturgique²⁶.

Tout d'abord, les membres du bureau, comme bien d'autres refoulés, ont appris à recevoir les journalistes en se pliant, moyennant finance, aux rôles attendus. A Yarakh comme à Cayar, des « tours » en pirogues sont proposés aux reporters étrangers afin de leur donner un aperçu de la « réalité » de la traversée vers les îles Canaries²⁷. La machine médiatique est lancée et, dans les quartiers très touchés par les départs, c'est à qui se fera payer le plus cher pour témoigner, que les intéressés aient ou non d'ailleurs tenté la traversée. Le sociologue lui-même n'échappe pas à cette mise en scène : ainsi, la première fois que nous rencontrons le président de l'association pour une simple discussion, il nous reçoit dans la chambre qu'il occupe dans la maison familiale. Quelques temps plus tard, lorsque nous nous retrouvons pour un entretien plus formel, il propose de nous installer dans la cour de la maison dont le mur est décoré par une grande fresque représentant une pirogue arrivant aux îles Canaries. En désignant le tableau peint sur le mur, sur lequel figure également le nom de son marabout, il souligne : « Comme ça, on sera plus dans l'ambiance »²⁸.

Cette mise en scène dramaturgique ponctue également les journées de sensibilisation organisées par l'association. Ainsi, une commémoration à la mémoire des morts et disparus en mer, accompagnée de récitals de prières et de poèmes en présence de marabouts, est à l'ordre du jour de la journée que l'association souhaite mettre en place durant l'été 2008. Ce « travail de figuration ajustée » (I. Joseph, 1999) s'accompagne d'un apprentissage progressif où les membres du bureau reconvertissent leur expérience du refoulement en tremplin pour une carrière militante.

- Une mise en emblème identitaire

A travers la mise en scène d'un problème public selon les « grammaires de la vie politique », les porte-paroles de l'association tentent de fabriquer une cause collective, mais qui, de fait, leur rapporte avant tout des bénéfices personnels, qu'ils soient matériels, relationnels ou symboliques.

Tout d'abord, l'association devient, pour eux, le point de départ de nouvelles ambitions où les qualifications de « clandestin » et de « rapatrié » sont mises en saillance comme emblème identitaire et participent d'un processus de valorisation sociale tout d'abord personnel :

²⁶Cf. également à ce sujet les travaux d'E. Bouilly (2008) à propos du Collectif de Thiaroye..

²⁷ De telles propositions me seront également faites au début de mon terrain.

²⁸Sa famille, comme celle du délégué de Cayar d'ailleurs, est habituée à la venue de *toubab* (termes désignant les Européens) journalistes. Les enfants de la maison sont invités à ne pas faire de bruit pendant l'enregistrement de l'entretien, un café *touba*, boisson servie en de grandes occasions m'est proposé, et, lorsque quelqu'un de la maison se met à parler trop fort sur la terrasse, il est vite rappelé à l'ordre par un autre membre de la famille qui lui désigne le micro de la main. A chacune de mes venues, en outre, la mère du président de l'association nationale des rapatriés ne manque pas de nous montrer la photo de son mari, ancien tirailleur aujourd'hui décédé, dont le portrait est accroché sur un mur de la terrasse.

« Parfois, lorsque que je marche dans la rue, je me dis que je suis fier d'être clandestin » souligne ainsi son président. Et ce dernier d'ajouter : « Chaque jour, quand je me réveille, je m'occupe sur l'affaire des clandestins, des rapatriés, pour avoir des infos... Parfois des ONG nous contactent... On discute sur ça, on présente des journées...(…) Oui, quand j'ai été rapatrié, le retour à la maison a été dur... ça m'a un peu touché, mais je fais un peu semblant pour qu'ils ne voient pas, je leur dis c'est pas grave... Peut-être que je vais repartir dans deux ou trois jours... Mais je souffre des choses que je ne peux pas expliquer, je ne dors pas la nuit... Après j'ai dit ce n'est pas grave, on va commencer à faire les démarches, et à cause de ça je me suis senti un peu... Je suis devenu... Je ne dis pas cadre ou quelque chose comme ça, mais maintenant ça m'a un peu revalorisé... Parce que maintenant dans toute la Médina, dans tout le Sénégal, quand je pars dans une région ou dans une autre ville, quand je marche quelques part, il y a quelqu'un qui vient et qui me dit : « Eh, toi, je t'ai vu dans la télé, tu as expliqué l'affaire des clandestins... ».

Comme l'a relevé M. Edelman (1991, p. 20) l'engagement dans l'action politique (et plus largement dans l'action militante) met en scène une construction à double sens, au niveau des subjectivités individuelles d'une part, et des idéologies ou « position morale » d'autre part. Cet engagement, en effet, ne suppose pas seulement la mobilisation de discours et d'actions idéologiques (auxquels, par ailleurs, les intéressés ne croient pas nécessairement), mais il influe également sur la subjectivité des acteurs ou le « sentiment de ce qu'ils sont ». Ce double processus, dont rend également compte la notion de *voice* (J. P. Payet, F. Giuliani et D. Laforgue, 2008, p. 9)²⁹, est ici manifeste.

Les membres du bureau de l'association espèrent parvenir à promouvoir leur cause en Europe en organisant, à l'image du Collectif de Thiaroye³⁰, des tournées européennes. Depuis leur retour des îles Canaries, ils n'ont d'ailleurs pas repris le travail qu'ils exerçaient auparavant. Leur centre de préoccupation est absorbé par la cause collective qu'ils prétendent défendre :

« Ma mission, maintenant, c'est ici au Sénégal (...). Maintenant, si je pars en Europe, ce n'est pas pour travailler dans la maçonnerie ou quelque chose comme ça. Mais pour travailler avec des associations, participer à de grandes journées de l'immigration ... ».

Ces nouvelles carrières, qui incluent de nouveaux projets et ambitions, s'accompagnent d'un changement dans le rapport à l'Europe.

- Un label politique

De fait, les dirigeants de l'association ont, d'emblée, joué la carte du politique. Le label « rapatrié » renvoie à la catégorie politique de la réadmission, et ce sont en tant que rapatriés que les membres du bureau négocient leur cooptation auprès du gouvernement. Mais, la construction de cette identité collective (qui se répercute sur les identités personnelles) comporte aussi ses limites dès lors qu'elle revêt une dimension conjoncturelle, liée à la mobilisation de la classe politique autour du « phénomène des pirogues » ainsi qu'à la forte

²⁹Pour les auteurs, en effet, l'intérêt de cette notion qui articule « le politique et le phénoménologique », est de « resituer une présence sensible, incarnée, qui réintroduit la dimension physique, corporelle – et donc émotionnelle, affective – des échanges liés à l'action de se faire entendre, de compter pour, de prendre voix. La notion de voix restitue donc l'expérience anthropologique de l'épreuve pour l'acteur faible d'être présent dans l'espace public et de s'y faire entendre ».

³⁰E. Bouilly, « Les enjeux féminins de la migration masculine : le Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye-Sur-Mer », *Politique Africaine*, n° 109, p. 16-31, p. 2008.

médiatisation qui en est faite³¹. Les membres du bureau sont d'ailleurs conscients que ce label ne se « vendra » peut-être plus aussi bien dans quelques temps. Comme le souligne D. Céfaï (2001, p.71), la construction des identités collectives ne peut être appréhendée en dehors du « mouvement de leur temporalisation en contexte » qui implique divers modes de réajustements. Ainsi, les dirigeants de l'association envisagent, dès à présent, d'élargir leur répertoire d'action et d'argumentation :

« Et tu sais, on a pensé projeter un avenir. On peut dire que le statut de rapatrié est éphémère, car on ne peut pas demeurer rapatrié toujours ! ... Par la suite, rien ne nous interdit de changer d'identité et de statut, et de travailler d'une autre manière. Pour qu'on soit encore plus crédible. Parce que rien que le mot rapatrié d'Espagne, parfois c'est un peu blessant, péjoratif ! Donc on va essayer de réfléchir dessus... Et pourquoi pas d'amasser plus large, au lieu de nous figer sur le problème de l'immigration clandestine, investir d'autres domaines qui pourraient intéresser d'autres jeunes afin de faire en sorte qu'il y ait un meilleur devenir de la jeunesse sénégalaise. D'une manière plus large »³².

La recherche d'une nouvelle identité collective ne comporte pas seulement une dimension symbolique, elle constitue pour ses promoteurs un enjeu pour le maintien de ressources et d'une visibilité dans l'arène sociale en fonction de ce qui, à un moment donné, figure comme problème public majeur. Les membres de l'association ne comptent pas rompre avec le cadre discursif du développement, bien au contraire, mais ils envisagent de l'associer plus largement à la problématique du développement national, et non plus seulement en lien avec la lutte contre l'immigration clandestine et la réinsertion des refoulés.

Il reste que les liens de cooptation qu'entretient l'association avec le gouvernement lui valent une légitimité contestée par de nombreux refoulés.

- Divisions internes et légitimité contestée

En dépit de son image médiatique, le président de l'association nationale des rapatriés est loin de faire l'unanimité. Les critiques portées à son encontre par les jeunes Yarakh sont virulentes. Ces derniers l'accusent de trahison au lendemain des premières manifestations menées ensemble. Cooptation par le gouvernement, rétention d'information, défaut de communication (accentué par le fait que l'association ne dispose pas de local public pour les réunions, mais celles-ci se tiennent dans la maison de son président), profits personnels sont autant d'accusations qui reviennent de manière récurrente : « Pour nous, c'est un peu dur quand on voit X. Comme il passait beaucoup dans les médias, les gens ont commencé à l'écouter. Mais nous, on ne l'aime pas. Il s'est imposé. Au Sénégal, pour être au dessus, il faut être une grande gueule » témoigne un jeune de Yarakh.

En fait, la scission entre le bureau de l'association et la base révèle les tensions entre des logiques dites collectives mais fonctionnant empiriquement sur le mode individuel. Outre les avantages personnels que retirent les membres du bureau dans une société où, plus largement, les pratiques de courtage et de clientélisme sont importantes (J.-P. Olivier de Sardan, 1996), l'enjeu des contrats de travail espagnol – qui, comme nous l'avons vu, est dès le départ associé à l'histoire de l'association – comporte une portée difficilement conciliable avec la promotion d'une cause collective³³. Dès lors que l'attribution de ces contrats se fait de manière individuelle et, qui plus est, en dehors de toute transparence, l'action collective ne peut que

³¹Comme l'a montré M. Edelman (1991), les médias jouent un rôle central dans la construction des problèmes sociaux et la définition des événements comme crise..

³² Entretien à Dakar en juillet 2008 avec un membre du bureau.

³³Cette tension entre l'individuel et le collectif se retrouve dans de nombreuses formes d'action collective. Cf. par exemple les travaux de D. Fassin et A. Morice (1999) sur les sans-papiers..

s'essouffler et éclater sous le poids des divisions. Elle devient un carcan vide de sens d'autant plus que la plupart des promesses d'aide à la réalisation de projets, faites par le gouvernement, sont restées sans suite. Cet état de fait ne fait qu'exacerber les tensions entre l'association nationale et la majorité des refoulés.

- Un nouveau marché ? Rivalités entre associations

Si l'association nationale des rapatriés se distingue par sa visibilité médiatique, en 2006-2007, d'autres refoulés des îles Canaries se sont structurés en GIE (Groupements d'intérêts économiques). Certains sont appuyés par des associations locales de développement qui se posent comme des intermédiaires privilégiés pour les aider à rédiger des projets, ainsi qu'à trouver des financements auprès de partenaires locaux ou européens (ONG, associations diverses). Une fois de plus, le cadre discursif du développement est au cœur des répertoires d'argumentation utilisés et devient le socle d'un véritable marché dans la recherche de soutiens extérieurs. D'autres associations locales – jusque là tournées vers des activités culturelles ou de développement local – se mobilisent également autour de la thématique de la lutte contre l'immigration clandestine et, en intégrant à leur champ d'action ce nouveau problème social et politique, elles contribuent par là-même à le construire. Du 13 au 16 février 2008, la compagnie théâtrale Kaddu Yaraax³⁴ organise ainsi à Yarakh, avec le soutien de l'OIM et de la fondation Friedrich Ebert³⁵, trois journées de sensibilisation contre les dangers de l'immigration clandestine. Sans multiplier les exemples, c'est également en 2006 qu'est créée à Dakar, la Coalition luttant contre l'émigration clandestine des jeunes³⁶. En 2008, lors des traditionnelles manifestations du 1^{er} mai, ce collectif défile aux côtés de la Confédération nationale des travailleurs au Sénégal : outre des slogans scandés contre la vie chère, des banderoles disent « non » à l'immigration clandestine. Des bandeaux noirs, en signe de commémoration aux Sénégalais décédés en mer, sont remis aux manifestants.

Ce foisonnement associatif s'accompagne d'une rivalité entre associations ou, du moins, d'une non-coordination entre leurs actions. Même lorsqu'elles n'ignorent pas leur existence mutuelle, elles ne sont pas toujours averties de l'organisation d'une manifestation par d'autres. Et, lorsqu'elles le sont, elles portent souvent un regard très critique sur leurs actions. Elles tendent à fonctionner en solitaires ou par grappes, chacune d'entre elles entretenant un réseau de relations plus ou moins restreint. Ainsi, la Coalition juge très médiocre les journées de sensibilisation organisées par la compagnie Kaddu Yaraax. En outre, elle n'entretient pas, pour l'heure, de contacts avec l'association nationale des rapatriés. Le délégué de Cayar, quant à lui, exprime son amertume face au fait qu'une fondation hollandaise se soit associée avec le propriétaire d'une auberge du village pour mettre en place des projets de formation pour les jeunes, plutôt que de s'être adressé à lui.

Certes, associations tiers et associations de refoulés tendent à s'accorder, dans leur discours public, sur la définition des causes (la pauvreté) et des solutions (le développement) pour lutter contre l'immigration clandestine ; pour autant, elles se confrontent autour de conflits de

³⁴L'association a été créée en 1993, notamment pour sensibiliser la population locale au problème de la pollution et aux risques de transmission du sida.

³⁵Fondation politique allemande pour « la démocratie, la justice et la paix sociale ». En 2002, la fondation a apporté son soutien à Attac-Maroc en couvrant les frais de voyage de deux de ses militants pour qu'ils puissent se rendre au Forum social de Porto Alegre. E. Cheynis, « Usages et enjeux nationaux de l'anti-mondialisation » : comment le 'mouvement' prend pied au Maroc », Communication au Colloque « Les mobilisations altermondialistes », 3-5 décembre 2003.

³⁶La Coalition, fondée à l'initiative de l'Action citoyenne des jeunes pour la bonne gouvernance, regroupe une trentaine d'associations dont l'Association des Étudiants entrepreneurs Afrique.

légitimité. Les dirigeants de l'association nationale des rapatriés revendiquent le monopole de la légitimité à s'exprimer sur le sujet à travers un double argumentaire. D'une part, ils mettent en avant l'argument de l'incommensurabilité de l'expérience : seuls ceux ayant enduré la traversée vers les îles Canaries, et donc vécu le phénomène de l'intérieur, peuvent légitimement, selon eux, se prononcer sur la question. D'autre part, pour marquer leur différence vis-à-vis des autres associations de refoulés, ils insistent sur le fait qu'ils sont le premier interlocuteur officiel du gouvernement. En accusant les autres associations de chercher à retirer un bénéfice personnel de leur mobilisation autour de l'immigration clandestine, ils se déchargent de ces mêmes accusations qui leur sont imputées.

La Coalition luttant contre l'émigration des jeunes, dont la plupart des membres n'ont pas effectué la traversée vers les îles Canaries, légitime quant à elle ses prises de parole en mettant l'accent sur une rhétorique en termes d'expertise, de parole d'intellectuels et de responsabilité partagée³⁷. Alors que l'association nationale des rapatriés revendique le droit à s'exprimer sur le sujet au regard de l'expérience personnelle et collective de ses membres - à laquelle s'ajoutent des liens privilégiés avec le gouvernement-, la Coalition légitime sa position en mettant en avant un devoir de citoyens.

Conclusion

Ce papier a cherché à mettre en évidence les ambiguïtés des discours sur le développement dans son association à l'enjeu du contrôle migratoire. Ces ambiguïtés se retrouvent tant au niveau des négociations politiques entre les pays européens et le Sénégal, qu'au niveau du répertoire d'argumentation des associations de refoulés. Dans son analyse de ce qu'il appelle le « spectacle politique », M. Edelman (1991, p. 209) note que, « pour tout problème politique ou dilemme idéologique », existe « un ensemble de formulations et d'expressions constamment usitées » (M. Edelman, 1991). Le développement fait partie de ces « codes conventionnels » (J.-P. Payet, F. Giuliani et D. Laforgue, 2008), dès lors qu'il s'agit d'évoquer la maîtrise des flux migratoires. Mais, cette « forme langagière » est elle-même contrainte au sens où elle constitue un argumentaire incontournable pour négocier un ensemble de ressources, que ce soit aux niveaux macro, meso ou micro sociaux. En ce sens, le couple développement/maîtrise des flux migratoires fonctionne comme un cadre discursif tout à la fois contraint et objet de mobilisations négociées. Cette papier aura ainsi tenté d'éclairer la « coalition discursive » (B. Jobert, 2001) qui se joue autour du cadre discursif du développement et qui, de fait, sert de support à de multiples arrangements ad hoc.

³⁷ Nombre de ses membres sont en effet des étudiants. Toutefois, ces derniers ne cachent pas qu'ils se heurtent à des relations parfois difficiles avec les refoulés qui les accusent de vouloir profiter de la situation et de parler de « choses qu'ils ne connaissent pas ».

Bibliographie

L. Boltanski Luc, Y. Darré et M- A. Schiltz, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°51, p. 3-40, 1984.

E. Bouilly, « Les enjeux féminins de la migration masculine : le Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye-Sur-Mer », *Politique Africaine*, n° 109, p. 16-31, p. 2008

F. Channac, « Vers une politique publique internationale des migrations. Développement de la coopération intergouvernementale régionale pour les migrations », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°3, p. 393-408.

D. Céfaï, « Les cadres de l'action collective », in D. Céfaï et D. Trom, *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publics*, EHESS, Paris, 2001, p. 51-98.

M. Edelman, *Pièces et règles du jeu politique*, Paris, Seuil, 1991

D. Fassin et A. Morice, Les épreuves de l'irrégularité : les sans-papiers, entre déni d'existence et reconquête d'un statut, in D. Schnapper, *Exclusions au cœur de la cité*, Paris, Economica, 2001, p. 261-309.

D. Fassin, « Le corps exposé. Essai d'économie morale de l'illégitimité », in Fassin (D.) et Memmi (D.) , dir, *Le gouvernement des corps*, Paris, éd. de l'Ehess, 2004.

J. P. Guengant, , « Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes », *Remi*, vol. 12 n°2, 1996, pp. 107-121

H. Hudebine, *Au risque du désordre, un succès de santé publique : l'adaptation des politiques britanniques de la drogue à la prévention du sida, 1982-1993*, Thèse pour le doctorat de science politique, Université de Grenoble, 2006.

B. Jobert, « Europe and the recomposition of national forums- The french case », communication à la conférence *Ideas, discourse and European integration*, European Union Center, Havard University, 10 novembre 2001, cité in H. Hudebine, *Au risque du désordre, un succès de santé publique : l'adaptation des politiques britanniques de la drogue à la prévention du sida, 1982-1993, op.cit.*

I. Joseph, « Activité située et régimes de disponibilité », in M. de Fornel et L. Quéré, *La logique des situations. Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*, EHESS, Paris, 1999.

J. P. Olivier de Sardan, « L'économie morale de la corruption en Afrique », *Politique africaine*, n° 63, octobre 1996, pp. 97-116

J-P. Payet, F. Giuliani et D. Laforgue (ss. dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.

A. Pian, « Face aux enjeux politiques locaux, aide au développement en échange de retours forcés : le Plan Reva au Sénégal », in *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*, sous la direction de O. Clochard, Paris, Armand Colin, 2009, p. 88- 90.

C. Rodier « La construction d'une politique européenne de l'asile, entre discours et pratiques », *Hommes et migrations*, n° 1240, 2002, p. 81-93

D. Snow, « Analyse de cadres et mouvements sociaux », in D. Céfaï et D. Trom, *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publics*, EHESS, Paris, 2001, p. 27-50.

R. Urzua, « Migrations internationales, sciences sociales et politiques publiques », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 165, sept. 2000, pp. 475- 483.

A. Vivien Schmidt and M. Claudio Radaelli, « Policy Change and Discourse in Europe : Conceptual and Methodological Issues », *West European Politics*, vol. 27, n°2, mars 2004, pp. 183-210.

C. Tilly, *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.